Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 056-215602582-20260302-DCM_202623-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, composé de dix-neuf membres en exercice et dûment convoqué le dix-huit février deux mille vingt-six, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves Normand, Maire.

Conseillers présents Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET, Jean-Paul LE NIN, Guillemette BODIN, Yves LE BLEVEC, Karina LE GOFF, Denis BRUANDET, Karen BLEVIN, Guillaume ARTHUS, Virginie LE PORT, François PIERRE, Isabelle RACLET, Jean Claude RIOU, Céline STRYHANYN François MORICEAU, Alain DUYCK, Pascale DE SALINS, Jean-François MALAÜS.

Pouvoirs François PIERRE à Guillemette BODIN

Conseillers non représentés Virginie LE PORT, Céline STRYHANYN, Karina LE GOFF, Jean-François MALAÜS

014 – Subventions annuelles 2026 aux associations

Monsieur Jean-Paul LE NIN expose

Après étude des dossiers de demande de subventions transmis par les différentes associations et organismes pour l'année 2025, sur avis des commissions compétentes, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder aux associations les subventions annuelles 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de la répartition des subventions annuelles 2026 aux associations tel que suit :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer au cas par cas avec ces associations des conventions d'objectifs pour l'année 2026,

DONNE pouvoir au maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

PREVOIT l'inscription de ces subventions au budget principal 2026 au compte 65748.

ASSOCIATIONS	Montants
SOCIAL – SOLIDARITE	***5 350***
AMICALE EMPLOYES MUNICIPAUX	3 000
AN DRIND'AIDE	900
ASSOCIATION TREF FUTE	150
BANQUE ALIMENTAIRE	500
O'FOGOLE	300
RESTOS DU CŒUR	400
SECOURS CATHOLIQUE	100
SECOURS - PREVENTION – SANTE	***2 100***
SNSM	2 000
LA PREVENTION ROUTIERE	100
SOUVENIR – COMMEMORATIONS	***850***
ANCIENS COMBATTANTS UNC	700
SOUVENIR Français	150
CULTURE – PATRIMOINE	***40 650***
COMICE AGRICOLE (convention x 3 communes)	450
CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	900

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 056-215602582-20260302-DCM_202623-DE

LES COPAINS DU BORD	600
TRINI CHŒUR	300
MILLES MUSICAUX	19 500
FESTIVAL JAZZ SALE	16 000
SOCIETE DE CHASSE	300
LA VIE EN LIVRE	500
LES MAINS DANS LE SABLE	100
MAOA	2 000
SPORT / NAUTISME	***60 750***
KIWANIS (joutes du loch Auray)	250
LOISIRS ET PASSION	500
LES MOUETTES SPORTIVES	1 500
SNT	45 000
GUERIR EN MER	1 500
PRESQU'ILE BREIZH	2 000
BAIE DE QUIBERON AU LARGE (ORLABAIE)	10 000
SOUTIEN ECONOMIE EMPLOI	***2 200***
UCT	2 200
SCOLAIRE	***3 500***
AMICALE LAIQUE	1 500
APEL NOTRE DAME	2 000
TOTAL	***115 400***

AUTORISE Monsieur le Maire à signer au cas par cas avec ces associations des conventions d'objectifs pour l'année 2026,

DONNE pouvoir au maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

PREVOIT l'inscription de ces subventions au budget principal 2026 au compte 65748.

Scrutin :

Pour : 15 voix — Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET, Jean-Paul LE NIN, Guillemette BODIN, Yves LE BLEVEC, Denis BRUANDET, Karen BLEVIN, Guillaume ARTHUS, François PIERRE, Isabelle RACLET, Jean Claude RIOU, François MORICEAU, Alain DUYCK, Pascale DE SALINS.

Contre : 0 voix — /

Abstention : 0 voix — /

LA DELIBERATION EST ☑ ADOPTEE ☐ REJETEE ☐ AJOURNEE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME –
Le 02/03/2026
Le Maire,
Yves NORMAND